

0270016W  
ACADEMIE DE ROUEN  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ARISTIDE BRIAND  
2 RUE PIERRE SEMARD  
27031 EVREUX CEDEX  
Tel : 0232236900

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement intérieur du SRH Modifications

Numéro de séance : 5  
Numéro d'enregistrement : 97  
Année scolaire : 2020-2021  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 16/06/2021  
Réuni le : 29/06/2021  
Sous la présidence de : Jean-Michel Diot  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- 

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration valide les modifications suivantes**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 3

Libellé de la délibération :

Modification du règlement du SRH suite aux 2 nouveaux tarifs applicables à la rentrée et modification des dates de prélèvement automatique des familles qui choisissent le forfait dès le mois d'octobre. Les modalités de remboursement des frais de stage sont aussi modifiées car les familles auront désormais le choix de prendre ou non le panier repas lorsque l'élève est en stage. A charge pour les familles d'assumer le choix du mode de restauration de leur enfant : repas à emporter, restauration au domicile ou sur le lieu de stage (si restaurant d'entreprise).

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0